

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE

Lundi 7 novembre 2016

Présents :

Les représentants de la mairie : Mr Thévenet, Mme Lassus et Mme Rapiteau

Les représentants de parents d'élèves : Mme Furet, Mme Neveu, Mme Rouil, Mme Tornay

Les enseignants : Mr Belmokadem, Mme Bonnet, Mr Bourriaud, Mr Caillot et Mme Colin,

Les ATSEM : Mme Colinet et Mme Royoux

Sont excusés :

Mme Glykos, IEN

Mr Garcia, maire

Bienvenue aux nouveaux membres du CE : les nouveaux parents élus (Mme Neveu et Mme Rouil), les enseignants nouvellement nommés sur l'école (Mr Belmokadem et Mr Caillot).

Secrétaire : Mme Tornay

Début de séance à 18h30

Rappel de l'ordre du jour

- ✓ Rôles et attributions du Conseil d'école ; résultats des élections
- ✓ Effectifs et répartition de la rentrée 2016
- ✓ Organisation du temps scolaire et péri-scolaire
- ✓ Approbation du règlement intérieur
- ✓ Sécurité à l'école
- ✓ Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- ✓ Présentation des projets
- ✓ Questions diverses

1. Résultats des élections

Les élections se sont déroulées par correspondance le vendredi 7 octobre ; 147 inscrits, 96 votants 8 blancs/nuls soit 88 suffrages exprimés (soit 65% des inscrits) (68 en 2015). Les 4 sièges ont été pourvus par Mmes Furet, Tornay, Neveu et Rouil.

Mme Colin remercie les parents représentants pour leur engagement envers l'école (Mmes Furet et Tornay qui siègent pour la 3^{ème} année et Mmes Neveu et Rouil qui arrivent)

Titulaires	Suppléants
Céline FURET Aurore TORNAY Vanessa NEVEU Valérie ROUIL	-

Rôle et attributions du conseil d'école

Les attributions du conseil d'école sont définies par les articles D411-1 et suivants du code de l'éducation. (renvoi au document transmis en début d'année par les représentants des parents d'élèves des années passées).

2. Effectifs et répartition

La rentrée s'est faite à 4 classes pour 104 élèves, même effectif que l'an passé mais il y avait 4 élèves de TPS l'année dernière donc 100 élèves de PS à CM2 (4 de plus pour cette année).

Il est rappelé, que comme l'an passé, il n'y aura pas de rentrée TPS en janvier 2017.

Pour rappel, en 2014-2015, il y avait 103 élèves (de la TPS au CM2) répartis sur 5 classes.

Effectif et Répartition des élèves 2016-2017										
Noms des enseignants	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif des classes
Mr Belmokadem		12	11							23
Mme Bonnet				13	11					24
Mr Bourriaud						13	14			27
Mme Colin Mr Caillot (les lundis)								15	15	30

Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée 2017-2018 :

15 CM2 vont partir au collège

13 arrivent en PS (nés en 2014)

Prévision des effectifs pour 2017-2018

État du 07/11/2016 - Période de traitement demandée par le DASEN du 03/11/2016 au 16/11/2016

	Ordinaire									
	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)			CYCLE III (3)		Total (1+2+3)
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										4
Effectifs constatés (au 07/11/2016)	0	12	11	13	11	13	14	15	15	104
Montée pédagogique (automatique)	0	0	12	11	13	11	0	14	0	61
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	12	11	13	11	13	14	15	89
Entrées (directeur)	0	13	0	0	0	0	0	0	0	13
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (directeur)	0	13	12	11	13	11	13	14	15	102

* Total = montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

La mairie prend la parole pour expliquer que désormais, les familles n'habitant pas la commune et faisant une demande pour une inscription à l'école verraient leur dossier examiné au cas par cas. Une priorité serait donnée aux enfants qui sont gardés par les assistantes maternelles de la commune et aux enfants dont la scolarité se passe mal ailleurs.

Concernant l'occupation des locaux

La mairie intervient pour annoncer la possibilité de travaux au niveau de la garderie et de la salle des associations. Il y aurait alors un transfert provisoire de la classe des CM dans le bâtiment central. Les questions de la date et de la durée n'ont à ce jour pas de réponse.

Les enseignants renouvellent leur position : l'ensemble des locaux scolaires est occupé et est nécessaire pour favoriser des conditions d'apprentissages les plus optimales.

3. Organisation du temps scolaire pour 2016-2017

Organisation (24h hebdo +1h d'APC)			
lundi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
mardi	9h-12h	13h30-16h	
mercredi	9h-11h	TAP Mairie 11h-12h	
jeudi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
vendredi	9h-12h	13h30-16h	

Le mercredi, la récréation est positionnée de 10h45 à 11h.

APC : les lundis et jeudis de 16h à 16h45.

36h sur l'année. 36 semaines d'école, 1h30/semaine donc pas toutes les semaines de l'année. Choix de ne commencer qu'après les vacances de la Toussaint, se laisser le temps d'une première évaluation.

Ces activités sont facultatives.

Les enfants fonctionnent en groupe restreint, c'est plutôt du soutien ou de l'aide à la méthodologie.

Pour cette période, il y a 5 groupes (élèves de la GS au CM2), 3 groupes en lecture, 1 groupe en écriture et 1 groupe en méthodologie.

Concernant le temps péri-scolaire

Les mercredis de 11h à 12h

- médiathèque
- kapla
- loisirs créatifs
- théâtre
- Les p'tits débrouillards
- zumba
- musique
- tricot urbain
- sophrologie
- école des sports
- jeux de société
- poulailler

Les enseignants ont apprécié la réunion « mairie/ enseignants/ intervenants TAP ». Il y a plus de lien entre les activités et des ponts pourraient être faits avec les enseignements.

La question du respect et de la gestion difficile de certains enfants par les intervenants est soulevée. Il est rappelé que même si ces ateliers revêtent un caractère facultatif, l'adhésion par les enfants est nécessaire. S'ils sont présents c'est qu'ils sont motivés et acceptent les règles des intervenants.

Les membres du conseil d'école se mettent d'accord pour que la mairie diffuse un contrat de bonne conduite que les enfants signeraient montrant leur motivation et leur implication lors de ces ateliers.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement Mr Lassus et Mr Tornay pour la fabrication du poulailler. Les temps de TAP étaient loin de suffire et ils ont beaucoup travaillé chez eux et à l'école en dehors des créneaux TAP. Le poulailler est magnifique et prêt à accueillir 3 poules.

4. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur appelle quelques petites modifications notamment sur les entrées dans l'école le matin.

Le nouveau règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il sera transmis aux parents par le biais du cahier de liaison et sera visible sur le tableau d'affichage et sur le site d'école <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/bignoux/>

5. Hygiène et sécurité

Exercice incendie : Un premier exercice a été effectué lundi 10 octobre à 11h45. Personne n'était prévenu. Evacuation en -3min

Demande faite à la mairie pour organiser un exercice sur un temps de restauration ou de garderie.

Des nouveaux plans d'évacuation vont être affichés. Deux points de regroupement vont être matérialisés dans la cour et sur le parking.

Exercice « intrusion » va être réalisé jeudi 10/11

Le plateau du haut coté garderie va être enherbé autour des arbres ; les racines déforment le bitume et rendent dangereux cet endroit.

Vérification des structures de maternelle et buts de foot est réalisée une fois par an par une société privée.

6. Les finances :

Au 31 octobre 2016, solde de la coopérative scolaire : 2014,04 €

Participations des parents =

2016-2017	48 familles sur 73	66%
2015-2016	56 familles sur 74	75%
2014-2015	58 familles sur 78	74%
2013-2014	70 familles sur 79	89%

Autant de familles que l'an dernier à la même époque. On compte sur le rappel...

Affiliation USEP : environ - 350 €
Cotisation OCCE/MAIF - 190 €

Donc un solde d'environ 1400 euros

L'équipe enseignante remercie les financeurs :

- La mairie : fournitures, VPI de la classe de Nathalie, souris scan, participation aux transports, prise en charge de la location du bassin de la piscine, participation de 80€ par enfant de CM et par année pour les sorties.
Merci aussi pour les ordinateurs, écrans et tabourets qui sont hors budget alloué.
- l'APE : enveloppe de 900 € à venir (1500 € pour l'année mais 600 € de photos reçus l'an passé)
- l'école des sports pour l'action « collecte de papier » qui finance le transport à la piscine

7. Présentation des projets pour 2016-2017

- ✓ Pas d'intervention d'étudiants du CFMI cette année.
- ✓ **intervention d'étudiants de la fac des sports** qui vont passer le CRPE, dans les classes des CE et des CM les vendredis après-midi
La demande pour l'utilisation de la salle socio les vendredis après-midi à partir de janvier 2017 est formulée auprès de la mairie.
- ✓ **piscine pour les CP-CE1-CE2** les mardis après-midi du 3 janvier au 6 avril soit 11 séances.
Les GS pourraient être présents sur les premières séances avec l'objectif de prise de contact et familiarisation du lieu et de l'élément. Des séances seraient réservées aux CP et CE pour des apprentissages de natation.
- ✓ **USEP** de la GS au CM.
- ✓ **Projet « Cirque »** pour toute l'école ; activités motrices, artistiques et culturelles
Sortie école le Jeudi 1er décembre à Châtellerauld « Cirque en décembre ». Spectacle proposé par l'école nationale de Cirque, spectacle d'anciens élèves devenus professionnels.
4 euros par élèves (financement coopérative et APE ?)
Environ 400 euros de transport (financement mairie)
- ✓ **école et cinéma** pour les élèves de Mr Belmokadem (2 films sur Poitiers)
- ✓ **Album en fête** pour les élèves de GS-CP avec expo en fin d'année
- ✓ **Projet Livre « un auteur, des auteurs... »** avec Laurent Audouin (action OCCE). Atelier écriture et illustration pour déboucher en fin d'année sur la production d'un livre.
1 sortie sur Poitiers à prévoir.
1 journée rencontre en fin d'année avec les 5 autres écoles qui participent au projet.
- ✓ Repas de **Noël** : déjeuner à la salle socio-culturelle j15 décembre
Venue du Père Noël à l'école (APE) : v16 décembre
Spectacle de Noël (APE) : j8 décembre 2016
- ✓ **défilé de printemps** 7 avril 2017
- ✓ **Fête de fin d'année** : expo – pique nique à l'école – kermesse APE
date ?

Le prochain conseil d'école aura lieu le Lundi 13 février 2017 à 18h30.

Fin de séance à 20h40

La secrétaire
Mme Tornay

La présidente
Mme Colin